



Calcul nbre de part suite à divorce

Par **jmfr01**, le **02/11/2008** à **11:35**

Bonjour
Pouvez vous s'il vous plait, me confirmer le nombre de part des impôts sur le revenu suite à un divorce.
mes 2 enfants tous les 2 majeurs mais poursuivent leurs études et sont restés avec ma femme
=> Célibataire ou divorcé ne vivant pas en concubinage avec 2 personnes à charge : 2,5 parts ?
Moi je vis seul
=> suis je considéré comme
:
Célibataire ou divorcé sans enfant et sans personnes à charge : 1 part ?
ou Célibataire ou divorcé sans personnes à charge ayant élevé au moins un enfant : 1,5 part ?
Merci de vos réponses